

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2017

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Claire FOUNTAINE Brigitte VIAUD, Mrs : Jacques BOISNARD, Gérard CARREAU, Roland DANO, Raymond GOHIER, François GRIMMEISEN,

Excusés ou absents : Hélène LA SALMONIE, José CERVERA, Régis DUPERRIER. Éric LIMOUZIN, Annick MICHAUD, Brieuc PERNES.

Invités : Mme Annik GAILLOT et Mr Cédric LEROY.

Ordre du Jour :

Approbation du PV du 13/10.

Bilan financier 2017.

Budget prévisionnel 2018.

Point sur les actualités de la Ligue.

Choix du lieu de la Finale Régionale 2018.

Questions diverses.

La séance se tient au siège de la Ligue à Talence. La séance est ouverte à 10h10'

DÉCISION 1 – Approbation du PV des RRD du 13/10 : Adopté à l'unanimité.

BILAN 2017 :

DÉCISION 2 – En ce qui concerne l'augmentation de 2% des salaires par convention collective, nous votons à 4 voix contre, 2 pour et 2 abstentions pour l'application de cette règle à Olivier BORNET et Maxime FROUIN, les deux plus gros salaires de la Ligue, et même nous votons **aucune augmentation pour ces deux employés à 6 voix contre et 2 pour.**

BUDGET PREVISIONNEL :

Avant d'attaquer l'étude du budget prévisionnel, Cédric nous enjoint de ne plus utiliser le mot « demande de subvention » et de le remplacer par la notion « d'appel à projet ».

Nous avons évoqué par la suite, l'hypothèse d'acheter deux voitures par la Ligue, qui seraient attribuées pendant les horaires de travail et/ ou sur des missions, aux « deux plus gros rouleurs de la Ligue » : Raymond et Gildas. **Faire une étude sérieuse sur cette hypothèse pour voir quel serait l'économie réalisée** par rapport à l'utilisation des véhicules personnels.

Prévoir en ce qui concerne les BPJEPS, la fusion des deux CFA actuels, avec la question qui en découle : quelle sera la future politique d'aide aux structures de formation?

DÉCISION 3 – Augmentation de la cotisation d'entrée au Pôle Espoir à partir de la rentrée de septembre 2018 :

- 687,50€ pour les néo-aquitains
- 1 250€ pour les stagiaires hors région Nouvelle-Aquitaine.

Voté à l'unanimité

DÉCISION 4 - Mettre à l'étude, pour les prochaines années, le taux de la remise de 18% sur le catalogue Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

DÉCISION 5 – Dynamisation des bassins, issue pour une part de la réversion des PVR, soit une somme de 35 000€ : Nous votons pour cette action en devenir (quitte à réviser le montant de l'enveloppe totale à distribuer chaque année, voir embaucher un agent de développement dédié à cette fonction) : **7 voix pour et une abstention.**

DÉCISION 6 – Demande d'aide financière au CDV33 pour la formation pédagogique des professeurs des écoles à l'enseignement de la voile et à l'obtention du permis bateau:

Réponse à donner à cette demande : La Ligue aurait répondu par l'affirmative, mais par souci d'équité envers les autres CDV et vu ses moyens financiers, elle est dans l'obligation de répondre défavorablement à cette demande.

DECISION 7- Dématérialisation du PVR : Non pour le BE de la LVNA, puisque cela met en péril notre partenariat avec Marine Pool.

DECISION 8 – Attribution des gilets BPACA (150) : Raymond souhaite récompenser les « Tops PVR » soit :
Pour les clubs ayant vendu plus de 500 PVR : SR Royan
moins de 500 PVR : YC Landais
plus grande progression : ?

FINALE REGIONALE : Une seule candidature, celle du CDV64. Mais Sanguinet demande à changer la date.
Le BE reste sur les dates des 2 et 3 juin 2018.

DATES IMPORTANTES :

CA de la Ligue le 27 janvier. Voir le lieu : la Maison des Sports de Talence, ou le CVBL.

AG de la Ligue le 3 février à la Maison des Sports

AG FFVoile le 24 mars à Paris

Il est 13h40. Raymond clos la séance.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

